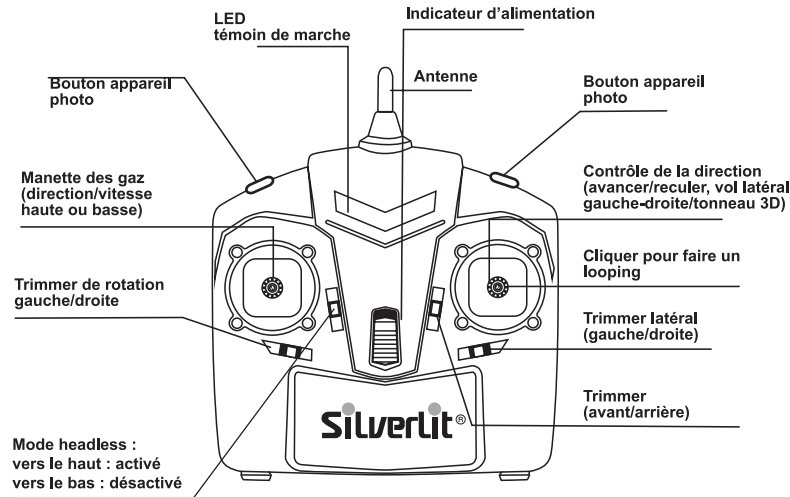


DISCOVERYDRONE

2,4 GHZ
14+

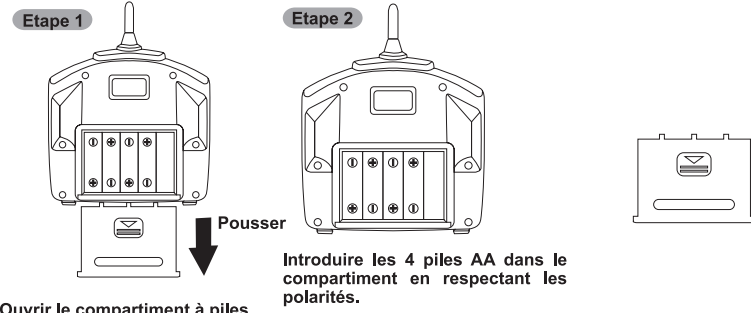
1 - Télécommande

Présentation de la télécommande



Description du mode Headless: Lorsque le mode Headless est activé, n'importe quel côté du Discovery Drone peut prendre les directions avant/arrière/droite/gauche. Lorsque le mode Headless est activé, l'avant du Discovery Drone est fixe.

INSTALLATION DES PILES DE LA TELECOMMANDE

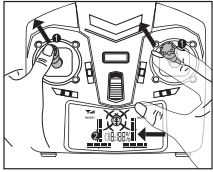


Ouvrir le compartiment à piles

Introduire les 4 piles AA dans le compartiment en respectant les polarités.

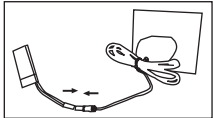
Etalonnage de la télécommande

Allumer le Discovery Drone et le poser sur le sol. Allumer la télécommande et pousser les gaz avant-gauche à fond. Un signal sonore confirme la synchronisation.



2 - Recharger la batterie du Discovery Drone

Eteindre le Discovery Drone puis extraire la batterie du compartiment. Connecter la batterie au chargeur secteur fourni, puis brancher sur une prise électrique le chargeur. La recharge commence automatiquement : la LED rouge s'allume. Lorsque la LED passe au vert, cela indique que le chargement est terminé. La charge peut durer jusqu'à 1 heure.



3 - Pour commencer

3.1 En cas de panne

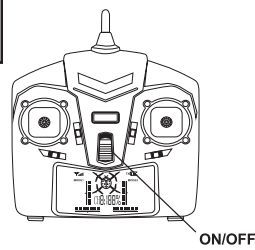
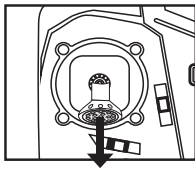
Les quatre gyroscopes de Discovery Drone sont conçus de telle manière à le protéger en cas de mauvaise synchronisation ou de problème d'alimentation.

Etape 1

★ Allumer le Discovery Drone et la poser à plat. Le témoin indicateur de marche clignote.

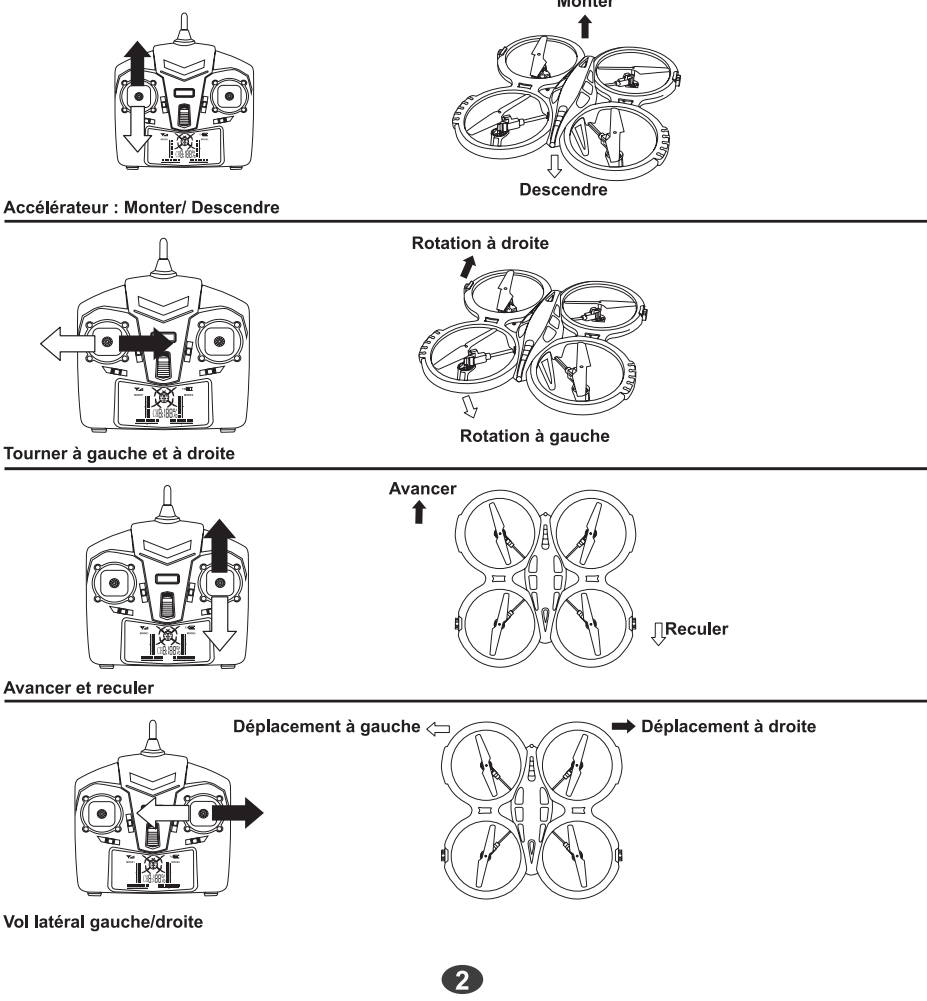
Etape 2

★ Allumer la télécommande, pousser les gaz au maximum puis au minimum. Faire quelques manipulations pour terminer la synchronisation.



3.2 Contrôle de vol

NB: Lorsque vous utilisez le manche de direction à faible allure, le Discovery Drone perd de la puissance. Pour maintenir une hauteur de vol, poussez les gaz.



4 - Réglage de la sensibilité/précision

Trois niveaux de précision: faible, intermédiaire, avancé.

Appuyer une fois sur la manette des gaz: le mode faible intensité (40%) est activé (1bip).

Appuyer à nouveau sur la manette des gaz pour déclencher le mode intermédiaire (60% - 2bip).

Appuyer encore une fois pour déclencher le mode avancé (100% - 3 bip).

4.1 Looping à gauche

Cliquer sur le manche de direction puis tourner à gauche soudainement.

4.2 Looping à droite

Cliquer sur le manche de direction puis tourner à droite soudainement.

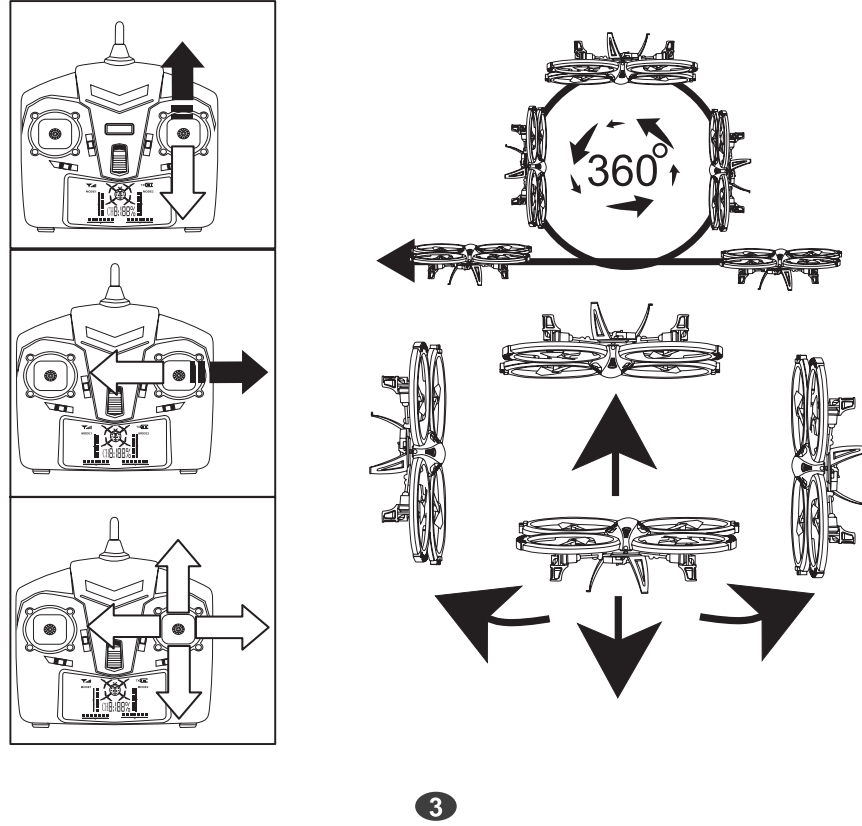
4.3 Looping avant

Cliquer sur le manche de direction puis aller en avant soudainement.

4.4 Looping arrière

Cliquer sur le manche de direction puis aller en arrière soudainement.

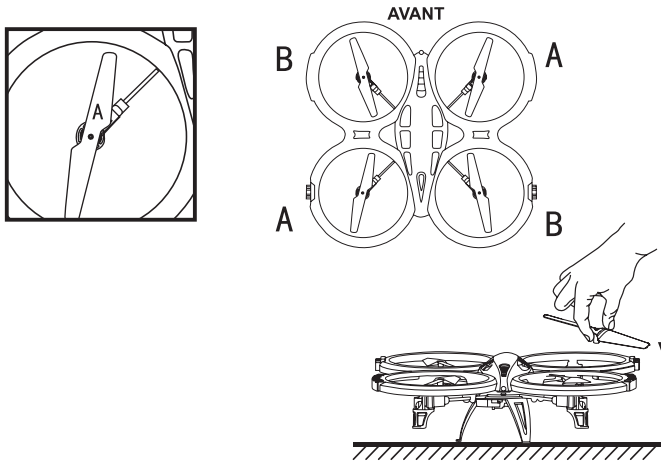
Le mode looping étant très rapide et technique, vous pouvez le désactiver en appuyant sur la manette des gaz.



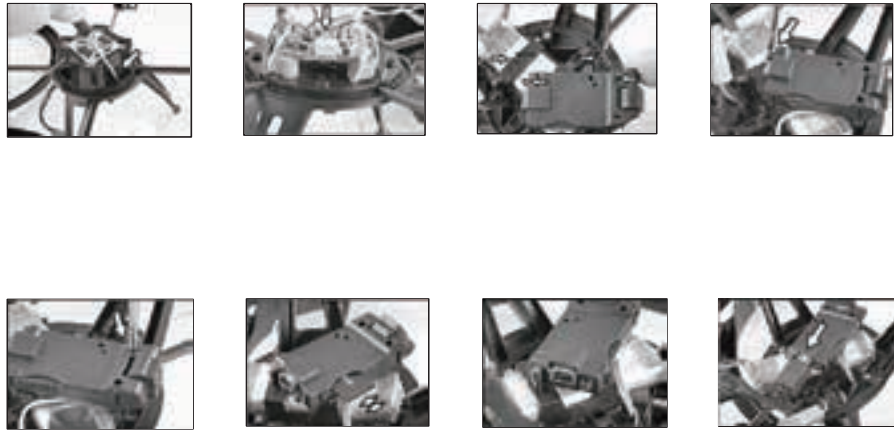
Installation et retrait des pales

Il existe deux types de pales : Les pales A et les pales B. Bien suivre le schéma pour l'installation. Lorsque les pales sont mal installées, le Discovery Drone ne pourra pas décoller ou tourner.

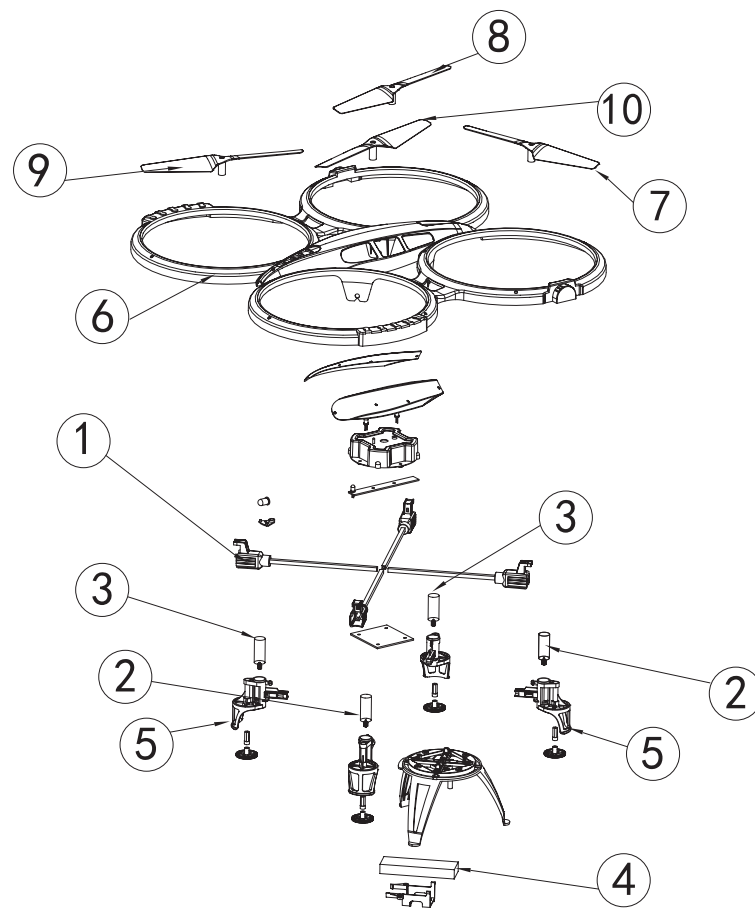
Installation: Tenir le dessus de la pale et clipser la sur le moteur.



Installation de la caméra



Vue détaillée



Numéro	Dénomination	Quantité
1	Mini récepteur	1
2	Moteur (horaire)	2
3	Moteur (anti-horaire)	2
4	Batterie	1
5	Moteur	4

Numéro	Dénomination	Quantité
6	Coque de protection	1
7	Pale A	1
8	Pale B	1
9	Pale A	1
10	Pale B	1

Guide de dépannage

1 - La télécommande et le Discovery Drone ne se synchronisent pas. Vérifier que la commande de l'accélérateur soit au minimum et ne pas changer de commande.

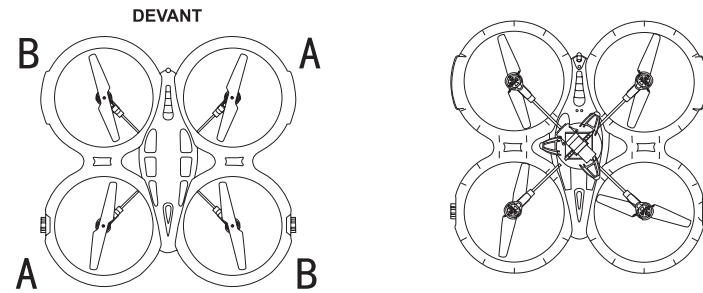
2 - Les hélices ne tournent pas ou répondent difficilement. Recharger la batterie du Discovery Drone. Resynchroniser la télécommande et le Discovery Drone. Patienter quelques temps sans toucher les commandes.

3 - Le Discovery Drone ne peut pas voler. Recharger la batterie du Discovery Drone.

4 - Le Discovery Drone vibre, n'est pas stable pendant le vol. Vérifier que le moteur, les châssis et les pales sont bien installés.

5 - Les pales tournent mais le Discovery Drone ne décolle pas. Vérifier que les pales A et B sont bien installées comme ci-dessous.

6 - Un ou plusieurs moteurs ne fonctionnent pas. Le moteur est débranché. Un transistor de la télécommande ne fonctionne plus, changer la télécommande.



ATTENTION ! Ceci n'est pas un jouet.

AVERTISSEMENT : Merci de ne pas jeter cet emballage car il contient des informations importantes. Sous réserve de modifications techniques ou de couleurs. FABRIQUE EN CHINE.

Par la présente, Silverlit SAS déclare que l'appareil Discovery Drone #15602 est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. La déclaration de conformité peut être consultée sur notre site Internet www.silverlit.fr.

Silverlit®
Importé et distribué par :
SILVERLIT SAS
80 rue Barthélemy Danjou,
92100 Boulogne-Billancourt / France

Tous droits réservés.
Visitez notre site internet : www.silverlit.fr

Le symbole d'une poubelle barrée indique que les piles simples, rechargeables, bouton, blocs de piles, etc. ne doivent pas être jetés à la poubelle ménagère. Les piles sont dangereuses pour la santé et l'environnement. Aidez à protéger l'environnement contre les risques sanitaires. Demandez à votre enfant de mettre au rebut les piles proprement en les déposant aux points de collecte de la commune. Les piles sont, de cette sorte, recyclées sans risque.

Déchets électriques et électroniques (DEEE): Lorsque cet appareil est en fin de vie, veuillez retirer toutes les piles et les jeter séparément. Rapportez les appareils électriques à un centre de collecte des appareils électroniques et électroménagers. Les autres composants peuvent être jetés avec les ordures ménagères.



Extrait de la réglementation française applicable aux drones civils

Les aéronefs doivent respecter les règles de l'air (sauf lorsque les arrêtés applicables en Article 1 de disposent autrement) et les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, l'Arrêté I pour toutes problématiques relevant de la protection des données personnelles et de la vie privée des individus. (...)

Le pilote doit toujours s'assurer de la sécurité des tiers et des biens au sol ou en l'air. (...) Article 2 & 4 de l'Arrêté II

Les aéronefs ne doivent pas être utilisés dans des conditions où il y aurait un risque pour les personnes ou les biens au sol, y compris en cas de panne probable, en conservant une distance minimale de sécurité par rapport à ces personnes et ces biens au sol. (...) Article 9 et Annexe I du Projet de Nouvel Arrêté

Le largage de charges d'une masse totale inférieure ou égale à 500 g ou d'un autre aéronef est autorisé sur les sites de vols d'aéromodélisme ayant fait l'objet d'une localisation d'activité. (...) Article 4 de l'Arrêté I

La hauteur de vol doit être inférieure à 150 mètres au-dessus du sol, à une distance horizontale maximale de 100 mètres du pilote. (...) Article 6 de l'Arrêté I

Le vol doit être effectué de jour uniquement et ne doit pas interférer avec un espace aérien contrôlé ou une zone réglementée, dangereuse ou interdite (comme les aéroports, hôpitaux, centrales nucléaires, zones militaires, etc.) ou évoluer à proximité d'un aéroport ou d'une infrastructure destinée à l'atterrissage ou au décollage. Le site du Service de l'Information Aéronautique permet d'obtenir toutes les informations sur les zones à éviter. (...) Article 8 de l'Arrêté I

Le vol hors vue est interdit: le vol doit toujours être effectué en vue directe afin de prévenir les risques de collisions. Toutefois, les vols en immersion sont autorisés si un système de double commande est mis en place. Ce système implique la présence de deux pilotes, un qui visualise les images prises par l'aéronef et les utilise comme moyen de navigation et un autre qui opère en vue directe et qui peut également commander la trajectoire. (...)

Le travail aérien est interdit (c'est-à-dire que le télépilote ne doit pas réaliser d'activités particulières). (...)